COMPTES ANNUELS SOCIAUX

RAPPORT DE GESTION

En 2006, la SRWT a, avec l'ensemble du groupe TEC, fêté ses 15 ans.
Ce fut l'occasion de passer en revue le chemin parcouru qui ne manque pas de motifs de satisfaction, mais surtout, de tracer les pistes de progrès pour les années à venir :

- ***adaptation permanente de l'offre de transport aux besoins des citoyens ;***
- ***accroissement de la sécurité pour nos clients et notre personnel;***
- ***utilisation accrue des nouvelles technologies et amélioration permanente de la qualité au profit de notre clientèle ;***
- ***développement de nouveaux modes de management et amélioration du dialogue social ;***
- ***concrétisation du rôle de « Manager de la Mobilité alternative à la voiture » qui a été confié au groupe TEC par les Contrats de gestion 2006-2010***

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS

A. Généralités

L'exercice 2006 se clôture avec un résultat de +219.027,89 euros.

Le Conseil d'administration propose d'affecter ce résultat en diminution de la perte reportée existante (11.492.314,58 euros), ce qui ramène celle-ci à 11.273.286,69 euros.

La perte reportée de 11.492.314,58 euros est la conséquence des résultats négatifs des exercices de 1996 (4.938,3 milliers d'euros), 2000 (3.593,8 milliers d'euros) et 2005 (3.467,2 milliers d'euros). Ceux-ci s'expliquent par la constitution de provisions destinées à couvrir d'une part, les dommages réclamés par la firme VAN HOOL dans le contrat du marché des autobus commandés en 1993 et d'autre part, des litiges en matière de maladies professionnelles, ainsi que des cotisations, majorations et intérêts de retards réclamés par l'O.N.S.S. pour des dossiers litigieux de l'ex-S.N.C.V.

B. Situation bilantaire (en milliers d'euros)

Rubriques	31/12/2005	31/12/2006	Variations
ACTIF (= emploi de fonds)			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	491,0	125,6	365,4 -
Immobilisations corporelles	153 460,0	161 382,1	7 922,1
Immobilisations financières	17 909,3	18 420,9	511,6
Actifs circulants			
Créances à plus d'un an	9 105,6	8 623,6	482,0 -
Stocks et commandes en cours	253,7	142,2	111,5
Créances à un an au plus	63 037,2	61 087,9	1 949,3
Placements de trésorerie	12 073,4	16 221,5	4 184,1
Valeurs disponibles	12 171,3	19 736,6	7 565,3
Comptes de régularisation	9 134,9	8 996,4	135,5 -
PASSIF (= origine des fonds)			
Capitaux propres	138 076,7	147 365,7	9 289,0
Provisions pour risques et charges	22 120,1	19 862,5	2 257,6
Dettes à plus d'un an	32 569,2	37 545,8	4 976,6
Dettes à un an au plus	64 004,9	63 314,7	690,2 -
Comptes de régularisation	20 865,5	26 648,1	5 782,6

EXAMEN DE L'ÉVOLUTION DU BILAN

Actif

Immobilisations incorporelles

Ce poste reprend les logiciels informatiques; son évolution est due à l'acquisition en 2006 de licences pour 126,6 milliers d'euros et à des amortissements pour 491,0 milliers d'euros. Les nouvelles licences correspondent principalement aux logiciels dévolus à la protection du réseau et au portail Internet.

Immobilisations corporelles

Outre les amortissements de l'exercice pour 14.178,6 milliers d'euros et des cessions et désaffectations pour 1.908,7 milliers d'euros, ce poste a évolué en raison des acquisitions pour 24.009,4 milliers d'euros. Celles-ci ont été réalisées principalement dans le cadre des investissements d'exploitation (achat de matériel roulant, rachat d'autobus en fin de contrat de « sale and rent back », systèmes de caméras embarquées, métro de Charleroi, terrain pour le nouveau dépôt de Nivelles) ou d'infrastructure (travaux relatifs à l'aménagement d'arrêts, de gares de correspondance et de sites propres ; …).

Immobilisations financières

Ce poste contient essentiellement les participations de la SRWT dans le capital des cinq sociétés d'exploitation et de la S.A. « Eurobus Holding ». Son augmentation est essentiellement due à une prise de participation dans le capital de la société Aqualis à Spa.

Créances à plus d'un an

Ces créances sont constituées :

- des avances au personnel octroyées en 1986 suite au paiement des rémunérations à terme échu : 55,0 milliers d'euros;
- des annuités dues par les communes, les provinces et la Région wallonne pour apurer en nonante ans la dette contractée pour la libération des parts qu'elles ont souscrites dans le capital de l'ex-S.N.C.V. : 8.568,6 milliers d'euros.

LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE
infotec.be TEC

Stocks et commandes en cours
La diminution de ce poste est due à une réduction de valeur opérée sur des articles n'ayant plus été mouvementés depuis plus de trois ans.

Créances à un an au plus
Ce poste est, pour une grande part, composé de subsides restant à recevoir de la Région wallonne.

Placements de trésorerie
Ce poste est constitué par les fonds disponibles sur les emprunts d'investissements conclus par la SRWT.

Valeurs disponibles
Il s'agit essentiellement de la trésorerie disponible dans le système de centralisation des trésoreries des organismes d'intérêt public wallon mis en place en 2002 par la Région wallonne.

Comptes de régularisation
Les comptes de régularisation de l'actif contiennent les produits relatifs à l'exercice 2006 et à percevoir en 2007, notamment les prorata de loyers d'autobus à refacturer aux TEC (2.535,7 milliers d'euros), les charges payées d'avance et imputables aux exercices ultérieurs dont un loyer unique payé en 1994 pour la location de 229 autobus sur une période de quinze ans (2.638,7 milliers d'euros), ainsi que le solde de subvention nécessaire pour couvrir les engagements sociaux 2006.

Passif

Capitaux propres
La variation de ce poste s'explique par l'augmentation des subsides en capital pour 9.070,0 milliers d'euros et une diminution de la perte reportée pour 219,0 milliers d'euros.

Provisions pour risques et charges
Ces provisions sont constituées pour couvrir :
- Les risques de « propre assureur « en matière d'accidents du travail, maladies professionnelles et responsabilité civile accidents de la circulation. Il s'agit d'anciens engagements pour l'essentiel hérités de la S.N.C.V., le groupe TEC ayant opté pour l'assurance externe dès 1992 :
  - Sinistres à régler : 10.636,8 milliers d'euros ;
  - Fonds des rentes pour accidents de travail et maladies professionnelles : 2.828,1 milliers d'euros.
- Les autres risques et charges : 6.397,6 milliers d'euros dont 5.218,0 milliers pour couvrir les dommages réclamés par la firme VAN HOOL dans le cadre du marché de 311 autobus commandés en 1993 et 1.173,6 milliers destinés à couvrir des cotisations, majorations et intérêts de retards réclamés par l'O.N.S.S. pour des dossiers litigieux de l'ex-S.N.C.V. de 1985 à 1986.

Dettes à plus d'un an
Elles sont constituées des emprunts de la S.N.C.V., attribués à la SRWT lors de la régionalisation et des emprunts conclus par la SRWT pour assurer le financement d'investissements d'exploitation ainsi que pour la finalisation de la construction du métro de Charleroi.

Dettes à un an au plus
L'évolution de ce poste s'explique surtout par un transfert moins important des dettes à long terme vers les dettes à court terme et une diminution des dettes financières et fiscales (T.V.A.), partiellement compensés par une augmentation des dettes commerciales et des dettes vis-à-vis des TEC.

Comptes de régularisation
Les comptes de régularisation du passif comprennent les charges imputables à l'exercice et à payer au cours d'exercices ultérieurs (par exemple les intérêts courus sur emprunts) ainsi que les produits acquis au cours de l'exercice et se rapportant à des exercices futurs. L'évolution de ce poste est à la hausse essentiellement en raison de l'attribution par la Région wallonne en 2006 d'un complément à la subvention extraordinaire visant à améliorer la sécurité dans les transports en commun et la gestion des ressources humaines du groupe. Cette subvention doit être utilisée sur la durée du nouveau Contrat de gestion (2006 à 2010).

C. Résultats (en milliers d'euros).

Rubriques	31/12/2005	31/12/2006	Variations
RESULTATS D'EXPLOITATION			
1. Ventes et prestations			
Chiffre d'affaires	35880,3	6207,1	29 673,2 -
Variation des en-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution	0,0	0,0	0,0
Production immobilisée	0,0	0,0	0,0
Autres produits d'exploitation	40 176,5	45 826,8	5 650,3
TOTAL	**76 056,8**	**52 033,9**	**24 022,9 -**
2. Coût des ventes et prestations			
Approvisionnements et marchandises	35 880,3	6207,1	29 673,2 -
Services et biens divers	6 279,5	6 399,1	119,6
Rémunérations, charges sociales et pensions	29 217,6	30 985,2	1 767,6
Amortissements et réductions de valeur	13 518,5	16 153,6	2 635,1
Réductions de valeur sur stocks, commandes en cours et créances commerciales	0,0	110,5	110,5
Provisions	2 046,9	2 257,6 -	4 304,5 -
Autres charges d'exploitation	49,5	49,9	0,4
TOTAL	**86 992,3**	**57 647,8**	**29 344,5 -**
3. Résultats d'exploitation	**10 935,5 -**	**5 613,9 -**	**5 321,6**
RESULTATS FINANCIERS			
Produits financiers	9 198,6	9 765,0	566,4
Charges financières	2 131,9	1 882,7	249,2 -
4. Résultat courant avant impôts	**3 868,8 -**	**2 268,4**	**6 137,2**
RESULTATS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels	1 193,8	525,3	668,5 -
Charges exceptionnelles	549,8	2 334,9	1 785,1
5. Résultat de l'exercice avant impôts	**3 224,8 -**	**458,8**	**3 683,6**
Impôts sur le résultat	242,4	239,9	2,5 -
6. Résultat de l'exercice	**3 467,2 -**	**218,9**	**3 686,1**

EXAMEN DE L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la SRWT provient uniquement de la réalisation des investissements d'exploitation pour le compte des TEC et des loyers d'autobus facturés aux TEC.

Les Contrats de gestions antérieurs à 2006 prévoyaient que la SRWT agissait en tant que commissionnaire des TEC en commandant et finançant les investissements en son nom mais pour leur compte. Ces biens et leur financement étaient comptabilisés dans les livres de ces sociétés mais transitaient par le compte de résultats de la SRWT en « approvisionnement et marchandises « à l'entrée et « chiffre d'affaires « à la sortie. L'importante diminution de ce poste s'explique par le fait que les nouveaux Contrats de gestion 2006-2010 n'imposent plus la comptabilisation de ces biens dans les livres des TEC. Portés dorénavant en immobilisations à la SRWT, seuls des loyers d'autobus, ainsi que des compléments à des investissements d'exploitation facturés précédemment aux TEC ont encore été refacturés en 2006.

Autres produits d'exploitation

Ce poste comprend entre autres :

- des subventions reçues de la Région wallonne : 42.338,3 milliers ;
- le solde d'une subvention de la Communauté européenne pour un programme de recherche et développement sur la communication et la mobilité : 43,4 milliers ;
- des loyers : 201,9 milliers ;
- des plus values réalisées sur la vente de terrains : 3,3 milliers ;

- des refacturations aux TEC : 1.605,6 milliers ;
- des prestations effectuées pour tiers : 701,1 milliers ;
- des revenus de publicité : 189,4 milliers ;
- des versements du Fonds Mutuel Wallon représentant la cotisation à l'assurance groupe des agents malades : 112,9 milliers ;

Approvisionnements et marchandises

Les investissements d'exploitation réalisés pour les TEC représentent –171,9 milliers d'euros (régularisations d'anciens dossiers) et les loyers d'autobus refacturés aux TEC s'élèvent à 6.379,0 milliers d'euros. L'évolution de ce poste est liée à celle du chiffre d'affaires.

Services et biens divers

L'évolution de ce poste est principalement due à une augmentation des frais liés à la promotion commerciale et au honoraires d'experts et consultants, partiellement compensée par une diminution des charges sur les investissements d'infrastructure, des frais de location d'autobus et d'assurance du matériel roulant.

Rémunérations, charges sociales et pensions

Ce poste a été influencé par son évolution naturelle (ancienneté, indexation, nouveaux bénéficiaires, décès,...), par la mise en compte d'une prime d'intéressement à l'augmentation des recettes du trafic à verser au personnel pour l'exercice 2006, mais surtout par des versements de cotisations à l'assurance groupe à concurrence de 5.035,9 milliers d'euros.

Amortissements et réductions de valeur

L'évolution à la hausse de ce poste suit naturellement celle des investissements et plus particulièrement, pour l'année 2006, celle des nouveaux investissements d'exploitation qui sont à présent comptabilisés à la SRWT. Les amortissements liés à l'acquisition de matériel roulant, ainsi que les amortissements enregistrés sur des autobus rachetés en fin de contrat de sale and rent back, constituent la plus grande part de l'augmentation de ce poste.

Réductions de valeur sur stocks

L'augmentation de ce poste est due à une réduction de valeur opérée sur des articles n'ayant plus été mouvementés depuis plus de trois ans.

Provisions

Ce poste comprend :

- Les provisions constituées pour :

- Propre assureur :
- accidents de travail : 146,2 milliers ;
- maladies professionnelles : 2.091,4 milliers ;

- Les provisions utilisées et reprises pour :

- Responsabilité civile accidents de la circulation, accidents de travail et maladies professionnelles : 1.299,1 milliers.
- Autres litiges : 3.196,1 milliers.

Autres charges d'exploitation

Ce poste est composé pour l'essentiel de taxes diverses (précomptes immobiliers, taxes de circulation) et de moins value sur réalisation d'immobilisations corporelles.

Produits financiers

L'évolution de ce poste est due à l'augmentation de l'utilisation des subsides en capital au même rythme que les amortissements des biens qu'ils ont servi à financer, partiellement compensée par la diminution des flux « receveurs » sur produits dérivés utilisés dans le cadre de couverture de taux.

Charges financières.

La dette financière étant restée stable pratiquement toute l'année, la diminution de ce poste provient de la baisse des charges financières des flux « payeurs » sur produits dérivés utilisés dans le cadre de couverture de taux.

Produits exceptionnels

Ce poste est constitué d'intérêts perçus suite à la récupération d'une créance MET pour 393,7 milliers d'euros, d'un ajustement de la subvention d'exploitation 2005 pour 62,7 milliers d'euros et de pénalités pour retards de livraisons d'autobus pour 52,9 milliers d'euros. Les produits exceptionnels comprennent également, pour 16,0 milliers d'euros, les plus-values réalisées sur la vente des biens apportés par la Région wallonne au capital de la SRWT pour une valeur symbolique (ces plus-values doivent être ristournées à la Région wallonne).

Charges exceptionnelles

Ces charges se composent du montant à restituer à la Région wallonne pour les plus-values réalisées sur la vente de certains immobilisés (voir produits exceptionnels) pour 16,0 milliers d'euros, de sommes payées dans le cadre de dossiers juridiques à issue défavorable (ONSS : 1.889,1 milliers d'euros, vente de terrain : 71,9 milliers d'euros), ainsi que de l'amortissement exceptionnel comptabilisé suite à l'incendie du prototype de bus hybride dans l'atelier du TEC Liège-Verviers.

D. Chiffres clés et ratios

Rubriques	2004	2005	2006
Actif net corrigé (en milliers d'EUR)	138 872	138 078	147 366
Fonds de roulement net (en milliers d'EUR)	17 811	11 800	16 222
Besoins en fonds de roulement (en milliers d'EUR)	8 001	11 838	- 4 388
Trésorerie nette (en milliers d'EUR)	9 810	- 38	20 610
Cash-flow avant distribution (en milliers d'EUR)	6 600	4 890	6 175
Ratio de liquidité au sens large	1,27	1,14	1,18
Ratio de liquidité au sens stricte	1,30	1,36	1,53
Ratio de solvabilité (en %)	53,09	49,73	50,00
Ratio du crédits clients (en jours)	123	49	154
Ratio du crédits fournisseurs (en jours)	109	84	256

E. Risques et incertitudes

Suite à l'entrée en vigueur de la loi sur les pensions complémentaires, dite « loi VANDENBROUCKE », une réécriture du règlement d'assurance s'est avérée indispensable et a été entreprise avec ETHIAS, gestionnaire de l'assurance-groupe du groupe TEC.
A l'occasion de ces travaux, ETHIAS a indiqué qu'une réévaluation du fonds de financement s'avérerait sans doute nécessaire afin de garantir les engagements du groupe en matière de pension complémentaire.
La SRWT a confié à un bureau spécialisé externe une étude sur le cadre juridique et financier, dont les conclusions seront débattues avec ETHIAS courant 2007.
Le cas échéant, le groupe adoptera les mesures nécessaires pour garantir l'ensemble des droits du personnel en la matière.

Des retards sont à déplorer dans l'exécution du marché relatif à la fourniture du système d'aide à l'exploitation de Charleroi, le fournisseur éprouvant des difficultés techniques à fournir de manière stabilisée un niveau de performance conforme aux exigences du cahier des charges.
Un plan d'action précis a été demandé au fournisseur de manière à disposer dans le courant de l'année 2007 d'un système stabilisé répondant aux contraintes d'exploitation du TEC Charleroi.

DIVERS

Le Conseil d'administration signale qu'il n'y a pas eu, depuis la date de clôture, d'événements, autres que ceux présentés au point II, qui seraient susceptibles de modifier de manière importante les résultats ainsi que la situation financière de la société telle que reprise dans les comptes annuels.

De même, le Conseil d'administration n'a pas connaissance de circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société.

En matière de recherche et de développement, la SRWT a, en 2006, participé aux projets suivants :
- Bus européen du futur : objectifs fonctionnels référencés, rassemblés et édités par l'Union Internationale des Transports Publics (UITP), dans le but de faciliter la rédaction des futurs cahiers des charges, ainsi que le développement des nouveaux produits des constructeurs d'autobus.
- SATELbus : tests de transmission de données via le satellite européen ARTEMIS.
- Essais de consommation : élaboration de cycles d'essais de consommation standardisés adaptés aux divers types d'autobus.
- Observatoire des nouvelles technologies de propulsion : projet visant à donner un aperçu général des diverses expériences menées par les membres de l'UITP en matière de nouvelles technologies de propulsion (nouveaux carburants, chaînes de traction innovantes).

La SRWT ne dispose pas de succursales.

Les moyens financiers pour faire face aux risques qui sont à l'origine de la perte reportée étant disponibles, il n'y a aucune raison pour ne pas poursuivre l'application des règles comptables de continuité.

La SRWT a mis en place en 2006 une couverture de la consommation de gasoil routier du groupe TEC pour la durée du présent contrat de gestion (2006-2010) sous la forme suivantes :
- 1/3 du volume via un SWAP : prix fixe ;
- 1/3 du volume via un COLLAR : prix fluctuant à l'intérieur d'une fourchette ;
- 1/3 du volume non couvert : prix fluctuant suivant le marché.

Cette stratégie vise à limiter le risque lié à une hausse des prix tout en conservant la possibilité de profiter partiellement d'une baisse des prix.

LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE
infotec.be TEC

BILAN AU 31 DECEMBRE 2006

Rubriques	Exercice 2006	Exercice 2005
ACTIF (en milliers d'euros)		
Actifs immobilisés	**179 929**	**171 861**
Immobilisations incorporelles	**126**	**491**
Immobilisations corporelles	**161 382**	**153 460**
Terrains et constructions	36 560	39 058
Installations, machines et outillage	17 534	16 572
Mobilier et matériel roulant	21 454	14 401
Autres immobilisations corporelles	68 634	67 669
Immobilisations en cours et acomptes versés	17 200	15 760
Immobilisations financières	**18 421**	**17 910**
Entreprises liées		
Participations	11 325	11 325
Créances		
Autres entreprises avec lien de participation	6 520	6 520
Créances sur entreprises avec lien de participation		
Autres immobilisations financières		
Actions et parts	574	62
Créances et cautionnements en numéraire	2	3

actifs circulants	**114 808**	**105 775**
Créances à plus d'un an	**8 624**	**9 106**
Autres créances	8 624	9 106
Stocks et commandes en cours d'exécution	**142**	**254**
Stocks		
Approvisionnements	142	254
Créances à un an au plus	**61 088**	**63 037**
Créances commerciales	7 622	9 148
Autres créances	53 466	53 889
Placements de trésorerie	**16 221**	**12 073**
Autres placements	16 221	12 073
Valeurs disponibles	**19 737**	**12 170**
Comptes de régularisation	**8 996**	**9 135**
TOTAL DE L'ACTIF	**294 737**	**277 636**

Rubriques	Exercice 2006	Exercice 2005
PASSIF (en milliers d'euros)		
Capitaux propres	**147 366**	**138 078**
Capital	**13 955**	**13 955**
Capital souscrit	13 955	13 955
Plus-value de réévaluation		
Réserves	**396**	**396**
Réserve légale	20	20
Réserves disponibles	376	376
Perte reportée	**- 11 273**	**- 11 492**
Subsides en capital	**144 288**	**135 219**

Provisions pour risques et charges	**19 862**	**22 120**
Provisions pour risques et charges	**19 862**	**22 120**
Autres risques et charges	19 862	22 120

Dettes	**127 509**	**117 438**
Dettes à plus d'un an	**37 546**	**32 569**
Dettes financières		
Emprunts obligataires non subordonnés	4 468	4 748
Etablissements de crédit	23 359	16 185
Autres emprunts	8 650	10 425
Autres dettes	1 069	1 211
Dettes à un an au plus	**63 315**	**64 004**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	10 249	11 529
Dettes financières		
Etablissements de crédit	5 110	12 752
Dettes commerciales		
Fournisseurs	12 431	12 617
Effets à payer	2 338	1 211
Acomptes reçus sur commandes	593	756
Dettes fiscales, salariales et sociales		
Impôts	620	1 629
Rémunérations et charges sociales	2 000	1 732
Autres dettes	29 974	21 778
Comptes de régularisation	26 648	20 865
TOTAL DU PASSIF	**294 737**	**277 636**

LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE
infotec.be

COMPTE DE RÉSULTATS

Rubriques	Exercice 2006	Exercice 2005
CHARGES (en milliers d'euros)		
Coût des ventes et des prestations	**57 648**	**86 993**
Approvisionnements et marchandises		
Achats	6 207	35 880
Variations des stocks		
Services et biens divers	6 400	6 280
Rémunérations, charges sociales et pensions	30 985	29 218
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissements, sur immobilisations incorporelles et corporelles	16 153	13 518
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	111	
Provisions pour risques et charges	- 2 258	2 047
Autres charges d'exploitation	50	50
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION		
Charges financières	**1 882**	**2 132**
Charges des dettes	1 432	1 415
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Autres charges	450	717
BÉNÉFICE COURANT AVANT IMPÔTS	**2 269**	
Charges exceptionnelles	**2 335**	**550**
Provisions pour risques et charges exceptionnels		
Moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés		
Autres charges exceptionnelles	2 335	550
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	**459**	
Impôts sur le resultat	**240**	**242**
Impôts	240	242
RÉSULTAT DE L'EXERCICE À AFFECTER		
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE À AFFECTER	**219**	
TOTAUX GÉNÉRAUX	**62 324**	**89 917**

Rubriques	Exercice 2006	Exercice 2005
PRODUITS (en milliers d'euros)		
Ventes et prestations	**52 034**	**76 057**
Chiffre d'affaires	6 207	35 880
Variations des en-cours de fabrication,des produits finis et des commandes en cours d'exécution		
Production immobilisée		
Autres produits d'exploitation	45 827	40 177
PERTE D'EXPLOITATION	**- 5 614**	**-10 936**
Produits financiers	**9 765**	**9 199**
Produits des immobilisations financières	948	948
Produits des actifs circulants	73	38
Autres produits financiers	8 744	8 213
PERTE COURANTE AVANT IMPÔTS		**-3 869**
Produits exceptionnels	**525**	**1 194**
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	16	550
Autres produits exceptionnels	509	644
PERTE AVANT IMPÔTS		**-3 225**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE À AFFECTER		
PÉRTE DE L'EXERCICE À AFFECTER		**-3 467**
TOTAUX GÉNÉRAUX	**62 324**	**89 917**

ANNEXE

Rubriques	Exercice 2006	Exercice 2005
AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS (en milliers d'euros)		
Actifs immobilisés	**179 929**	**171 861**
Perte à affecter	**126**	**491**
Perte de l'exercice à affecter		3 467
Perte reportée de l'exercice précédent	11 492	8 025
Bénéfice à affecter		
Bénéfice de l'exercice à affecter	219	
Prélèvements sur les capitaux propres		
Sur les réserves		
Affectations aux capitaux propres		
Au capital et aux primes d'émission		
A la réserve légale		
Aux autres réserves		
Autres immobilisations financières		
Résultat à reporter		
Perte à reporter	**11 273**	**11 492**

Rubriques	Concessions brevets, licences, etc.
ÉTAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (en milliers d'euros)	
Valeur d'acquisition	
Au terme de l'exercice précédent	5 156
Mutations de l'exercice :	
Acquisitions, y compris la production immobilisée	77
Cessions et désaffectations (-)	
Transférées d'une rubrique à une autre (-) (+)	49
Au terme de l'exercice	5 282
Amortissements et réductions de valeur	
Au terme de l'exercice précédent	4 665
Mutations de l'exercice :	
Actés	491
Repris car excédentaires	
Acquis de tiers	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	
Transférés d'une rubrique à une autre (-) (+)	
Au terme de l'exercice	5 156
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	**126**

Rubriques	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes
ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (en milliers d'euros)					
Valeur d'acquisition					
Au terme de l'exercice précédent	47 144	39 437	57 253	89 954	15 760
Mutations de l'exercice :					
Acquisitions, y compris la production immobilisée	540	3	11 713		11 802
Cessions et désaffectations (-)	- 207	- 146	- 468	- 729	- 358
Transferts d'une rubrique à une autre (-) (+)		4 255	4 238	1 462	-10 004
Au terme de l'exercice	**47 477**	**43 549**	**72 736**	**90 687**	**17 200**
Plus-values					
Au terme de l'exercice précédent	35 193	6 607			
Mutations de l'exercice :					
Actées					
Acquises de tiers					
Annulées (-)					
Transférées d'une rubrique à une autre (-) (+)					
Au terme de l'exercice	**35 193**	**6 607**			
Amortissements et réductions de valeur					
Au terme de l'exercice précédent	43 279	29 472	42 852	22 285	
Mutations de l'exercice :					
Actées	3 018	3 293	5 584	3 767	
Repris car excédentaires (-)					
Acquis de tiers					
Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	-187	-143	-457	-696	
Transférés d'une rubrique à une autre (-) (+)			3 303	-3 303	
Au terme de l'exercice	**46 110**	**32 622**	**51 282**	**22 053**	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	**36 560**	**17 534**	**21 454**	**68 634**	**17 200**

Rubriques	Entreprises liées	autres
ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (en milliers d'euros)		
Participations et droits sociaux		
Valeur d'acquisition		
Au terme de l'exercice précédent	11 325	6 582
Mutations de l'exercice		
Acquisitions		512
Cessions et retraits		
Au terme de l'exercice	**11 325**	**7 094**
Réductions de valeur		
Au terme de l'exercice précédent		
Mutations de l'exercice		
Au terme de l'exercice		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	**11 325**	**7 094**
Créances		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent		**3**
Mutations de l'exercice		
Additions		
Remboursements (-)		-1
Cessions et retraits		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		**2**

LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE
infotec.be TEC

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

sont mentionnées ci-après les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation au sens de l'arrêté royal du 8 octobre 1976 ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux représentant au moins 10% du capital souscrit

Dénomination et adresse du siège	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles		
	Directement		Par les filiales %	Comptes annuels arrêtés au	(en milliers d'euros)	
	Nombre	%			Capitaux propres	Résultat net
TEC Brabant Wallon 1300 Wavre-Place Henri Berger, 6	9 038	67,80		31/12/06	8 643	370
TEC Charleroi 6000 Charleroi-Place des Tramways, 9 bte 1	27 546	67,50		31/12/06	23 189	358
TEC Hainaut 7000 Mons-Place Léopold, 9a	31 274	67,30		31/12/06	7 821	981
TEC Liège-Verviers 4030 Liège-Rue du Bassin, 119	17 755	67,86		31/12/06	22 152	1 836
TEC Namur-Luxembourg 5000 Namur-Avenue de Stassart, 12	7 605	67,40		31/12/06	4 529	201
EUROBUS HOLDING 4600 Visé-avenue de Navagne, 62	26 300	26,25		31/12/05	45 021	4 208

Rubriques	Exercice 2006	Exercice 2005
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE, AUTRES PLACEMENTS (en milliers d'euros)		
Actions et parts	**13 884**	**11 707**
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	13 884	11 707
Titres à revenus fixes	**2 337**	**366**
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit		
avec une durée résiduelle ou de préavis:		
d'un mois au plus		
de plus d'un mois à un an au plus		
de plus d'un an		

COMPTES DE RÉGULARISATION (ACTIF) (en milliers d'euros)		
Loyers autobus versés anticipativement	2 639	
Prorata de loyers d'autobus courus mais non échus à facturer aux TEC	2 535	
Subventions pour engagements sociaux	1 918	
Divers	1 904	

ETAT DU CAPITAL (en milliers d'euros)

Capital social (en milliers d'euros)		
Capital souscrit		
Au terme de l'exercice prédédent	13 955	
Modifications au cours de l'exercice		
Au terme de l'exercice	**13 955**	

	Nombre d'actions	%
Représentation du capital (actions ordinaires sans désignation de valeur)	**550 318**	
Actions nominatives	**547 848**	**99,55**
Région wallonne		
lignes ferrées et services d'autobus	264 406	48,05
lignes ferrées concédées mais non construites	6 381	1,16
biens cédés par la Région wallonne	1	0,00
Provinces	156 637	28,46
Communes	120 423	21,88
Actions au porteur	**2 470**	**0,45**

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en milliers d'euros)	
Litige Van Hool	5 218
Litiges O.N.S.S	1 174
Provisions pour risques et charges de propre assureur	13 464
Divers	6

LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE
infotec.be TEC

Rubriques	Dettes		
Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle	échéant dans l'année	ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	ayant plus de 5 ans à courir
ÉTAT DES DETTES (en milliers d'euros)			
Dettes financières	**10 106**	**31 801**	**4 676**
Emprunts obligataires non subordonnés	280	1 209	3 259
Dettes de location-financement et assimilés			
Etablissements de crédit	8 976	21 942	1 417
Autres emprunts	850	8 650	
Autres dettes	**143**	**483**	**586**
TOTAL	**10 249**	**32 284**	**5 262**

Rubriques	Dettes (ou partie de dettes) garanties par	
	les pouvoirs publics belges	des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
DETTES GARANTIES (en milliers d'euros)		
Dettes financières	**37 082**	
Emprunts obligataires non subordonnés	4 748	
Etablissements de crédit	32 334	
Autres emprunts		
Autres dettes	**1 212**	
TOTAL	**38 294**	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES (en milliers d'euros)	
Impôts	
Dettes fiscales non échues	620
Rémunérations et charges sociales	
Autres dettes salariales et sociales	2 000

Rubriques	Exercice 2006	
COMPTES DE RÉGULARISATION (PASSIF) (en milliers d'euros)		
Principalement prorata d'intérêts sur emprunts, prorata de loyers sur matériel roulant, plus-values sur opérations de «sale and rent back» à répartir sur la durée de l'opération et subventions relatives à des exercices ultérieurs	26 648	

Rubriques	Exercice 2006	Exercice 2005
RÉSULTATS D'EXPLOITATION (en milliers d'euros)		
Chiffre d'affaire net	**6 207**	**35 880**
Autres produits d'exploitation dont:		
Subsides d'exploitation obtenus des pouvoirs publics	42 382	37 156
Travailleurs inscrits au registre du personnel		
Nombre total à la date de clôture	126	124
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	123,7	118,1
Nombre effectif d'heures prestées	185 246	182 117
Frais de personnel		
Rémunérations et avantages sociaux directs	6 346	6 099
Cotisations patronales d'assurances sociales	2 017	1 974
Primes patronales pour assurances extra-légales	5 164	2 345
Autres frais de personnel	424	301
Pensions	17 034	18 499
Réductions de valeur		
Sur stocks et commandes en cours		
Actées	112	
Reprises		
Provisions pour risques et charges		
Constituées	2 237	5 767
Utilisations et reprises	- 4 495	- 3 720
Autres charges d'exploitation		
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	32	40
Autres	18	10
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise		
Nombre total à la date de clôture	2	3
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	11,5	4,5
Nombre effectif d'heures prestées	3 564	810
Frais pour l'entreprise	88	20

Rubriques	Exercice 2006	Exercice 2005
RÉSULTATS FINANCIERS (en milliers d'euros)		
Autres produits financiers		
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats		
subsides en capital	7 940	7 208
Ventilation des autres produits		
Plus-values sur actifs circulants	397	359
Produits financiers sur produits dérivés	357	598
Autres	50	48
Amortissements des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement		
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées		
Reprises		

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS (en milliers d'euros)		
Autres produits exceptionnels		
Pénalités pour livraison tardives d'autobus	53	
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	16	
Intérêts sur créance MET	394	
Ajustement subvention d'exploitation 2005	63	
Autres charges exceptionnelles		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		
Restitution de plus-values sur ventes à la Région wallonne	16	
Litige ONSS	1 889	
Litige vente de terrain	72	
Bus hybride incendié	358	

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (en milliers d'euros)		
Impôts sur le résultat de l'exercice		
Impôts et précomptes dus ou versés	240	

AUTRES TAXES ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS (en milliers d'euros)		
Taxes sur la valeur ajoutée, taxes d'égalisation et taxes spéciales portées en compte		
A l'entreprise (déductibles)	8 412	18 168
Par l'entreprise	8 465	29 519
Montants retenus à charge de tiers, au titre de :		
Précompte professionnel	5 268	5 176
Précompte mobilier	79	83

Exercice 2006 - Pour sûreté de dettes et engagements	de l'entreprise	de tiers
DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (en milliers d'euros)		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres		
Gages sur d'autres actifs		
Valeur comptable des actifs gagés	86	
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise, non portés au bilan		
Titres de transport en dépôt		16 197
Engagements importants d'acquisition d'immobilisations		
Autobus		55 860
Investissements d'infrastructure		30 458
Litiges importants et autres engagements importants		
Intérêts à échoir sur emprunts d'investissements non repris au passif		4 377
Emprunts conclus au nom de la S.R.W.T. pour compte des TEC dans le cadre du contrat de commission organisant la réalisation et le financement des investissements d'exploitation		8 859
TEC Brabant		1 500
TEC Charleroi		2 650
TEC Hainaut		1 800
TEC Liège		0
TEC Namur		2 909

Rubriques	Exercice 2006	Exercice 2005
RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES (en milliers d'euros)		
Immobilisations financières		
Participations	11 325	11 325
Créances		
A plus d'un an		
A un an au plus	8 677	18 270
Dettes		
A plus d'un an	6 775	8 550
A un an au plus	35 917	24 319
Résultats financiers		
Produits des actifs circulants		
Charges des dettes	627	359

Rubriques	Exercice 2006	Exercice 2005
RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION (en milliers d'euros)		
Immobilisations financières		
Participations	6 520	6 520
Créances		

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS (en milliers d'euros)		
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats :	142	

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS (en milliers d'euros)
L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion.

Rubriques	Exercice 2006 Temps plein	Exercice 2006 Temps partiel	Exercice 2006 Total en équivalent temps plein	Exercice 2005 Total en équivalent temps plein
BILAN SOCIAL				
Etat des personnes occupées **Travailleurs inscrits au registre du personnel**				
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent				
Nombre moyen de travailleurs	109,0	23,0	123,7	118,1
Nombre effectif d'heures prestées	165 763	19 483	185 246	182 117
Frais de personnel (en milliers d'euros)	13 150	662	13 812	10 701
Avantages accordés en sus du salaire (en milliers d'euros)			117	118

Rubriques	Temps plein	Temps partiel	Total équivalent temps plein
A la date de clôture de l'exercice			
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	106	20	118,9
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	106	18	117,9
Contrat à durée déterminée		2	1,0
Contrat de remplacement			
Par sexe			
Hommes	78	3	801,0
Femmes	28	17	38,8
Par catégorie professionnelle			
Personnel de direction	34		34,0
Employés	72	13	81,4
Ouvriers		7	3,5
Autres			

Rubriques	Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise au cours de l'exercice		
Nombre moyen de personnes occupées	11,5	
Nombre effectif d'heures prestées	3564	
Frais pour l'entreprise (en milliers d'euros)	88	

Rubriques	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE			
Entrées			
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	**9**	**1**	**9,5**
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	8		8,0
Contrat à durée déterminée	1	1	1,5
Contrat de remplacement			
Par sexe et niveau d'études			
Hommes			
Primaire			
Secondaire	1		1,0
Supérieur non universitaire	4		4,0
Supérieur universitaire	1		1,0
Femmes			
Primaire			
Secondaire		1	0,5
Supérieur non universitaire	1		1,0
Supérieur universitaire	2		2,0
Sorties			
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	**6**	**1**	**7,0**
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	5	1	5,5
Contrat à durée déterminée	1	1	1,5
Contrat de remplacement			
Par sexe et niveau d'études			
Hommes			
Primaire			
Secondaire			
Supérieur non universitaire			
Supérieur universitaire			
Femmes			
Primaire			
Secondaire		2	1,0
Supérieur non universitaire			
Supérieur universitaire			
Par motif de fin de contrat			
Pension	2		2,0
Prépension	1	1	1,5
Licenciement			
Autre motif	3	1	3,5

Rubriques	Nombre de travailleurs concernés		Avantage financier
	Nombre	Equivalents temps plein	(en milliers d'euros)
ÉTAT CONCERNANT L'USAGE, AU COURS DE L'EXERCICE, DES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI			
Mesures en faveur de l'emploi			
Mesures comportant un avantage financier pour l'employeur concernant le titulaire ou son remplaçant			
Plan avantage à l'embauche			8,0
Interruption complète de carrière		1	1,5
Réduction des prestations de travail (interruption de carrière à temps partiel)			
Réduction structurelle des cotisations de sécurité sociale	132	124,2	248
Convention de premier emploi	1	0,5	
Autres mesures			
Réduction des cotisations personnelles de sécurité sociale des travailleurs à bas salaires	12	8,0	
Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi :			
Total pour l'exercice	132	124,2	
Total pour l'exercice précédent	124	116,9	

	Nombre de travailleurs concernés	Nombre d'heures de formation suivies	Coût pour l'entreprise (en milliers d'euros)
RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE			
Total des initiatives en matière de formation des travailleurs à charge de l'employeur			
Hommes	37	1550	94
Femmes	8	312	13

LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE
infotec.be TEC

REGLES D'EVALUATION

Actif

Frais d'établissement (rubrique I)

Les frais de constitution et d'augmentation de capital ainsi que les autres frais d'établissement sont amortis en cinq ans.

Les frais d'émission d'emprunts et primes de remboursement sont amortis par tranches égales sur la durée des emprunts auxquels ils se rapportent.

Immobilisations incorporelles (rubrique II)

Les immobilisations incorporelles sont prises en charge dans l'exercice au cours duquel ces frais sont exposés.

Toutefois, les logiciels informatiques acquis à l'extérieur sont amortis sur trois ans.

Immobilisations corporelles (rubrique III)

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, ou à leur coût de revient, ou à leur valeur d'apport y compris les frais accessoires notamment la quote-part non déductible de la T.V.A.

Les droits d'usage dont l'entreprise dispose sur des immobilisations corporelles en vertu de contrats de location-financement ou de conventions similaires dont les versements échelonnés prévus au contrat sont assurés par un organisme financier en contrepartie d'un paiement unique effectué au début de la transaction (Payment Undertaking Agreement) sont traités de la manière suivante :

- Les droits d'usage y compris les frais accessoires sont portés à l'actif dans la rubrique correspondant aux immobilisations concernées et amortis au même taux.
- Le versement à l'organisme financier qui assurera le paiement des versements échelonnés apure la dette de location financement.
- L'engagement qui subsiste vis-à-vis du « lessor » de procéder aux versements échelonnés est acté dans les comptes d'ordre.
- Les profits dégagés par cette transaction seront portés en produit au rythme des amortissements comptables.

Les amortissements sont pratiqués d'une manière linéaire sur la durée de vie présumée des immobilisations.

En ce qui concerne les biens acquis avant le 1er janvier 1991 et transférés par la S.N.C.V. :

a) les biens transférés par la S.R.W.T. aux TEC, à savoir le mobilier, matériel de bureau et l'outillage, sont valorisés à leur valeur nette comptable et sont amortis sur quatre ans ;

b) les biens transférés à la S.R.W.T. sont amortis selon le plan d'amortissement en application à la S.N.C.V.

En ce qui concerne les pièces relais (moteurs – boîtes – ponts) liées au matériel roulant, celles-ci sont amorties sur la même durée que les véhicules pour lesquels elles doivent servir.

Pour les biens acquis à partir du 1er janvier 1991, les taux d'amortissement sont les suivants :

Composant de l'actif	Durée de vie	Taux en %
Terrains	Illimitée	0
Bâtiments	30 ans	3,33
Installations bâtiments	20 ans	5
Voies	25 ans	4
Lignes aériennes	25 ans	4
Sous-stations de tractions	25 ans	4
Machines, matériel, équipement de télécommunication	10 ans	10
Matériel roulant ferré	25 ans	4
Autobus de la « Classe I « (articulés)	15 ans	6,66
Autobus de la « Classe II « (standard et midi 60 places)	15 ans	6,66
Autobus de la « Classe III « (midi 40 places et mini)	8 ans	12,50
Autobus pour personnes à mobilité réduite (mini)	6 ans	16,67
Autobus d'occasion	Règles habituelles en tenant compte de la date de première mise en circulation comme date de départ	
Transformation du matériel roulant ferré et renouvellement des bus afin d'allonger la durée d'utilisation	En fonction de la durée d'utilisation restante estimée	
Véhicules utilitaires	10 ans	10
Automobiles et camionnettes	5 ans	20
Mobilier et assimilés, machines de bureau	5 ans	20
Informatique mainframe	5 ans	20
Micro informatique (PC, réseau et périphériques)	3 ans	33,33
Sites propres	15 ans	6,66
Machines, matériel et techniques spéciales	10 ans	10
Bâtiment de Robermont, La Villette et Jumet	20 ans	5
Installations de Robermont, La Villette et Jumet	9 ans	11,1
Téléphonie fixe	10 ans	10
Téléphonie mobile	5 ans	20

Lorsque du fait du recours à un financement alternatif, des biens immobilisés ne sont pas repris dans les livres de la société, les charges générées par le financement de ces biens sont mises en compte de manière à ce que leur répartition dans le temps se rapproche le plus possible de la durée d'amortissement prévue dans les règles d'évaluation pour de tels biens.

Immobilisations financières (rubrique IV)
Les actions et parts sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport, à l'exclusion des frais accessoires et sous déduction des montants restant éventuellement à libérer.

Les autres créances et cautionnements en numéraire sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Créances à plus d'un an et créances à un an au plus (rubriques V et VII)
Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

En cas de faillites ou concordats, les créances impayées sont considérées comme douteuses et leur valeur totale nette, hors T.V.A., fait l'objet d'une réduction de valeur.

En dehors de ces cas, d'autres créances peuvent être transférées à la rubrique « Clients douteux « ou « Créances douteuses « et faire l'objet de réductions de valeur adaptées à chaque situation.

Stocks et commandes en cours (rubrique VI)
Les stocks d'approvisionnements et fournitures sont valorisés selon la méthode des prix moyens pondérés.

A la clôture de chaque exercice, les casiers comprenant des articles de stock qui n'ont plus été mouvementés, soit par de nouvelles entrées consécutives à des commandes ou à des fabrications internes, soit par de nouvelles sorties sur centre de coût ou ordre ou consécutives à des corrections d'inventaire, depuis plus de trois ans, font l'objet d'une réduction de valeur totale, sauf pour les articles du stock destinés au réseau ferré pour lesquels cette période est portée à dix ans.

Tout article qui aurait fait l'objet d'une réduction de valeur et qui serait sorti du stock sur centre de coût ou ordre ou suite à des corrections d'inventaire fait l'objet d'une reprise de réduction de valeur dans l'exercice de son utilisation.

Dans le cas où une nouvelle commande ou fabrication interne devait survenir pour un article qui aurait fait l'objet d'une réduction de valeur, c'est l'ensemble du casier qui fait l'objet d'une reprise de réduction de valeur dans l'exercice de la nouvelle entrée en stock.

La procédure de valorisation suivante est appliquée aux pièces relais importantes qui font l'objet de réparation dans le cadre d'un processus d'échange standard :
- lors de l'achat de la pièce neuve, celle-ci est immobilisée et amortie sur la durée d'amortissement restante des véhicules les plus récents auxquels elle se rapporte ;
- ces pièces sont alors reprises en stock sans valeur ;
- ensuite, lors du processus d'échange standard, la pièce démontée du véhicule qui est réparée rentre dans le stock pour une valeur égale au coût de la réparation.

Cette procédure s'applique aux pièces suivantes :
- Moteurs.
- Boîte de vitesse.
- Ponts.

D'une manière générale, les fabrications pour stocks (en ce compris les récupérations et réparations de pièces) sont valorisées et rentrées en stock pour une valeur égale à leur coût de revient.

Ces règles d'évaluation s'appliquent à l'ensemble des stocks quelle que soit leur localisation physique.

Les en-cours de fabrication et les commandes en cours d'exécution sont portés à l'actif du bilan à leur coût de revient.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles (rubriques VIII et IX)
Les titres à revenu fixe sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

Comptes de régularisation (rubrique X)
Les charges exposées pendant l'exercice mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur sont évaluées en suivant la règle proportionnelle.

Les revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont à rattacher à l'exercice en cours, sont évalués au montant de la quote-part afférente à cet exercice.

Passif

Provisions pour risques et charges (rubrique VII).
A la clôture de l'exercice, il est procédé, avec prudence, sincérité et bonne foi, à l'examen des provisions à constituer, à reprendre ou à annuler pour couvrir les risques prévus.

Plus précisément en ce qui concerne les risques liés aux anciens dossiers « propre assureur » encore en litige hérités de la S.N.C.V., on couvrira l'estimation faite par le service des assurances sur base d'une addition de tous les litiges en cours :
- à 100 % pour les secteurs accidents du travail et responsabilité civile accidents de circulation,
- à 55 % pour le secteur maladies professionnelles vu le caractère plus aléatoire de l'aboutissement en notre défaveur de l'ensemble de ces dossiers.

A partir de l'exercice comptable 1991, les provisions pour gros entretiens et réparations et les provisions pour pneus ne sont plus constituées.

En 1993, la Région a apporté au capital de la société les biens dont elle avait hérité de l'Etat en vertu de l'article 57 paragraphe 2 de la loi de financement. Un certain nombre de litiges liés à la construction de ces biens ont dû également être repris par la S.R.W.T. Vu le caractère aléatoire de l'aboutissement des requêtes des parties adverses, ces litiges seront couverts à concurrence de 50 %.

L'exploitation de nos dépôts pendant de nombreuses décennies est susceptible d'avoir généré une pollution du sol. Ce risque potentiel étant impossible à évaluer sans engager des frais considérables, il n'est pas couvert par une provision.

Une provision est cependant constituée sur base d'une estimation faite par un expert dans les cas suivants :

- pollution avérée suite à un incident ou à un contrôle,
- constatation suite à une expertise réalisée dans le cadre du renouvellement d'un permis d'exploiter.

Dettes à plus d'un an et dettes à un an au plus (rubriques VIII et IX).
Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les dettes de location-financement sont évaluées pour la partie des versements à échoir, qui représente la reconstitution du capital de la valeur du bien auquel le contrat se rapporte.

Compte de régularisation (rubrique X).
Les revenus perçus pendant l'exercice mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur sont évalués en suivant la règle proportionnelle.

Les charges qui seront payées au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont afférentes à l'exercice en cours, sont évaluées au montant afférent à cet exercice.

Droits et engagements hors bilan (Annexe XVII).

Les droits et engagements hors bilan sont mentionnés à l'annexe, par catégorie, pour la valeur nominale figurant au contrat ou à la convention ou à défaut pour leur valeur estimée.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie

La S.R.W.T. assume les charges afférentes aux engagements sociaux nés des différents régimes d'allocations extralégales qui étaient d'application dans les sociétés d'origine du groupe TEC. Ces allocations recouvrent les domaines suivants :

- Les pensions de survie et de retraite, les rentes, les allocations d'invalidité et les allocations complémentaires au chômage des allocataires sociaux de l'ex-S.N.C.V. Il s'agit des avantages octroyés par les anciennes caisses sociales, à savoir :

- La Caisse d'Assurance Mixte (C.A.M.).
- La Caisse de Répartition d'Allocations complémentaires à la pension légale (C.R.A.).
- La Caisse de Répartition d'allocations aux agents Invalides (C.R.I.).
- La Caisse d'Assurances Sociales (C.A.S.).

- Les pensions de survie et de retraite des allocataires sociaux des anciennes sociétés de transport urbain (STIL - STIC - STIV).

- Les allocations versées aux travailleurs ayant atteint 55 ans d'âge et tombant dans le champ d'application des conventions collectives de travail organisant un régime d'allocations complémentaires au chômage en faveur de certains travailleurs licenciés.

En outre, la S.R.W.T. assume les charges afférentes à l'assurance-groupe souscrite en faveur de l'ensemble du personnel actif du groupe TEC. Cette assurance-groupe, instaurée en 1993 dans le but de mettre le régime de pensions complémentaires en conformité avec les dispositions légales, a été profondément

LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE
infotec.be TEC

modifiée avec effet au 1er janvier 1997. La formule du type « but à atteindre », traduction des anciens règlements de pension, a été transformée en formule « charges fixées », dont le principe est de générer à l'âge de la retraite un capital résultant de cotisations, personnelles et patronales, directement proportionnelles à la rémunération.

Annuités dues par les actionnaires publics et emprunts obligataires publics.

Les actionnaires publics de la S.N.C.V. avaient, lors de la souscription des capitaux, le choix entre la libération directe en espèces, ou la libération directe au travers du versement pendant 90 ans d'une annuité constante comprenant le principal et l'intérêt.

Cette créance sur les actionnaires est comptabilisée à l'actif (29). En contrepartie de ce mode de libération des capitaux et afin de dégager immédiatement les moyens financiers nécessaires à la construction des lignes, la S.N.C.V. a émis des emprunts obligataires publics dont le service a le même profil que les annuités dues par les actionnaires.

Ces emprunts sont comptabilisés au passif, tant pour le capital (171) que pour les intérêts (179) et constituent le pendant des annuités des actionnaires comptabilisées à l'actif (29).
Du fait que, tant au passif qu'à l'actif, on ait comptabilisé les intérêts, ces mouvements financiers n'ont aucun impact sur le résultat. Il faut noter que l'émission des emprunts publics n'a pas toujours coïncidé avec le début du paiement des annuités, ce qui a généré un décalage entre les montants comptabilisés à l'actif et au passif.

Organisation des investissements du groupe TEC

Le Contrat de gestion 2001-2004 conclu entre la Région wallonne et le groupe TEC subdivise les investissements en trois grandes catégories :
- les Investissements d'Infrastructure ;
- les Investissements d'Exploitation ;
- les Investissements Spécifiques.

a) Les Investissements d'Infrastructure.
Les investissements d'infrastructure sont constitués des investissements réalisés sur le domaine public et prioritairement affectés par la Région au transport en commun.

Ces investissements concernent essentiellement les ouvrages de génie civil, les infrastructures ferroviaires et routières, les sites propres, les gares de correspondance ainsi que tous leurs équipements annexes.

Ces investissements sont réalisés par la S.R.W.T. et financés grâce à un subside en capital de la Région wallonne en faveur de la S.R.W.T. Ils sont comptabilisés dans les livres de cette dernière.

b) Investissements d'exploitation.
Par investissements d'exploitation, il faut entendre le matériel roulant, les systèmes de perception, de transmission, de régulation du trafic et de sécurité (hors métro), les bâtiments (bâtiments administratifs, ateliers et dépôts), les équipements, les outils de gestion et d'exploitation et, en général, tout moyen nécessaire à la réalisation des missions des TEC.

Le matériel roulant est pour l'essentiel financé par emprunt ou via des financements alternatifs.

Le solde des investissements d'exploitation est financé par les TEC avec leur trésorerie propre ou fait l'objet d'un subside en capital de la Région wallonne.
Ces investissements sont pour la plupart réalisés et, en cas de financement par emprunt ou alternatif, financés par la S.R.W.T. en vertu d'un contrat de commission conclu avec les cinq TEC. Leur comptabilisation se fait dans les livres des TEC.

c) Investissements spécifiques.
Il s'agit d'investissements moins importants (mobilier, matériel de bureau et informatique, machines, outillage, véhicules de service,...) qui n'ont pu rentrer dans les deux autres catégories et qui sont financés par chaque société sur leur trésorerie propre.

Litiges relatifs à des biens cédés par la région wallonne à la S.R.W.T.

En 1993, la Région a apporté au capital de la Société des biens dont elle avait hérité de l'Etat en vertu de l'article 57 paragraphe 2 de la loi de financement. Un certain nombre de litiges liés à ces biens ont dû également être repris par la S.R.W.T. Il subsiste cependant quelques litiges pour lesquels il n'a pas encore été statué définitivement sur le fait de savoir s'ils incombaient à la Région wallonne ou à la S.R.W.T. Actuellement, ces dossiers sont gérés par la Région.

RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES-RÉVISEURS

LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE
infotec.be TEC